NATIONS
UNIES

E

Conseil Economique
et Social

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/1996/L.1
25 avril 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-deuxième session
Point 24 de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-TROISIEME SESSION DE LA COMMISSION

Note du Secrétaire général

Le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission, que l'on trouvera ci-après, est présenté conformément aux dispositions du paragraphe 3 de la résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social; il y est indiqué, à propos de chaque question, les documents qui seront établis en exécution des décisions pertinentes de la Commission. Ce projet sera modifié, s'il y a lieu, compte tenu des décisions que la Commission pourrait prendre après qu'il aura été établi.

GE.96-10946 (F)

XXIV. PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-TROISIEME SESSION DE LA COMMISSION

1. Election du bureau

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Organisation des travaux de la session

Décisions pertinentes : résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Burundi (par. 26 et 27 de la résolution 1996/1) qui sera examiné au titre du point approprié de l'ordre du jour;

b) Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme concernant la création d'un bureau permanent en Colombie (déclaration prononcée par le Président de la Commission et adoptée par consensus, le 23 avril 1996);

c) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans la République de Tchétchénie (déclaration prononcée par le Président de la Commission et adoptée par consensus, le 24 avril 1996).

4. Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine

Décisions pertinentes : résolutions 1996/2 et 1996/3 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Rapporteur spécial (par. 4 de la résolution 1993/2 A);

b) Rapports du Secrétaire général (par. 6 de la résolution 1996/2 et par. 6 de la résolution 1996/3);

c) Liste des rapports de l'Organisation des Nations Unies publiés entre les sessions de la Commission, qui traitent des conditions dans lesquelles les citoyens du territoire palestinien et des autres territoires arabes occupés vivent sous l'occupation israélienne (par. 7 de la résolution 1996/3).

5. Question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation de ces droits fondamentaux, et notamment :

a) Des problèmes relatifs au droit à un niveau de vie suffisant, à la dette extérieure, aux politiques d'ajustement économique et à leurs effets sur le plein exercice des droits de l'homme, et, en particulier, sur l'application de la Déclaration sur le droit au développement;

b) Des effets de l'ordre économique international injuste qui existe actuellement sur l'économie des pays en développement, et des obstacles que cela représente pour la mise en oeuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Décisions pertinentes : résolutions 1996/9, 1996/10, 1996/11, 1996/12, 1996/13, 1996/14 et décision 1996/103 de la Commission.

Documentation :

a) Rapports du Secrétaire général (par. 13 de la résolution 1996/12 et par. 1 de la résolution 1996/13;

b) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'étudier les conséquences néfastes des mouvements et déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme (par. 8 à 11 de la résolution 1996/14 de la Commission);

c) Rapport du Groupe de travail (décision 1996/103).

6. Question de la réalisation du droit au développement

Décision pertinente : résolution 1996/15 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport intérimaire du groupe intergouvernemental d'experts (par. 15 b));

b) Rapport du Secrétaire général (par. 18).

7. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère, ou à l'occupation étrangère

Décisions pertinentes : résolutions 1995/5, 1996/5 et 1996/6 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général (par. 3 de la résolution 1996/5);

b) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question de l'utilisation de mercenaires (par. 4 de la résolution 1995/5 et décision 1996/113).

8. Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, en particulier :

a) Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;

b) Etat de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;

c) Question des disparitions forcées ou involontaires;

d) Question concernant un projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Décisions pertinentes : résolutions 1996/28, 1996/29, 1996/30, 1996/32, 1996/33, 1996/34, 1996/35, 1996/37 et 1996/53 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire (par. 4 de la résolution 1996/28);

b) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur la sécurité du personnel de l'Organisation des Nations Unies et du personnel associé, sur la situation des fonctionnaires et des experts des Nations Unies et des membres de leur famille qui sont détenus, emprisonnés, portés disparus ou retenus dans un pays contre leur volonté, et sur l'application de la résolution 1996/29 (par. 9);

c) Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (par. 26 de la résolution 1996/30);

d) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1996/32 sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice, en particulier des enfants et des jeunes en détention (par. 17);

e) Rapport du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (par. 13 de la résolution 1996/33 A);

f) Rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (par. 21 de la résolution 1996/33 A);

g) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (par. 21 de la résolution 1996/33 A);

h) Rapport du Secrétaire général chargé d'examiner les questions se rapportant à la torture (par. 12 de la résolution 1996/33 B);

i) Rapport du Rapporteur spécial chargé de la question de l'indépendance des juges et des avocats (par. 9 de la résolution 1996/34);

j) Rapport du Secrétaire général sur le droit à restitution, à indemnisation et à réadaptation des victimes de violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales (par. 6 de la résolution 1996/35);

k) Rapport annuel du Rapporteur spécial de la Sous-Commission sur les droits de l'homme et les états d'exception (résolution 1996/36);

l) Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner le projet de protocole se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (par. 2 et 6 de la résolution 1996/37);

m) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions concernant la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression (par. 18 de la résolution 1996/53);

9. Action visant à encourager et développer davantage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, notamment, question du programme et des méthodes de travail de la Commission :

a) Autres méthodes et moyens pouvant être mis en oeuvre dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

b) Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme;

c) Rôle de coordination du Centre pour les droits de l'homme au sein des organes et des mécanismes de l'Organisation des Nations Unies s'occupant de la promotion et de la protection des droits de l'homme;

d) Droits de l'homme, exodes massifs et personnes déplacées

Décisions pertinentes : résolutions 1995/46, 1995/49, 1996/42, 1996/43, 1996/44, 1996/46, 1996/47, 1996/48, 1996/49, 1996/50, 1996/51, 1996/52, 1996/64, 1996/65 et 1996/82 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'état des arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (par. 11 de la résolution 1995/46);

b) Rapport du Secrétaire général sur les activités d'information (par. 14 de la résolution 1995/49);

c) Rapport final du Secrétaire général sur les directives concernant la protection des droits de l'homme dans le contexte du VIH/SIDA (par. 11 de la résolution 1996/43);

d) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (par. 7 de la résolution 1996/44);

e) Liste, établie par le Secrétaire général, de toutes les personnes constituant actuellement les mécanismes d'application des procédures thématiques et géographiques, avec indication de leur pays d'origine (par. 18 de la résolution 1996/46);

f) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (par. 8 de la résolution 1996/47);

g) Rapport du Secrétaire général sur la question de la prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans tous les organismes du système des Nations Unies (par. 13 de la résolution 1996/48);

h) Rapport du Rapporteur spécial chargé de la question de la violence contre les femmes (par. 6 de la résolution 1994/45);

i) Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (par. 21 de la résolution 1996/50);

j) Rapport mis à jour du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (par. 16 de la résolution 1996/51);

k) Rapport du représentant du Secrétaire général sur les personnes déplacées dans leur propre pays (par. 9 de la résolution 1996/52);

l) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (par. 24 de la résolution 1996/64);

m) Rapport du Secrétaire général sur la composition du personnel du Centre pour les droits de l'homme (par. 5 de la résolution 1996/65).

10. Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde, en particulier dans les pays et territoires coloniaux et dépendants, et notamment :

a) Question des droits de l'homme à Chypre;

b) Etude des situations qui semblent révéler l'existence d'un ensemble de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme, conformément à la résolution 8 (XXIII) de la Commission et aux résolutions 1235 (XLII) et 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social : rapport du Groupe de travail des situations créé en vertu de la résolution 1990/41 du Conseil économique et social, en date du 25 mai 1990

Décisions pertinentes : résolutions 1996/66, 1996/68, 1996/69, 1996/70, 1996/71, 1996/72, 1996/73, 1996/74, 1996/75, 1996/76, 1996/77, 1996/79, 1996/80 et 1996/84 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale (par. 18 de la résolution 1996/66);

b) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans le sud du Liban et dans l'ouest de la Bekaa (par. 6 b) de la résolution 1996/68);

c) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme à Cuba (par. 12 de la résolution 1996/69);

d) Rapport du Secrétaire général sur les représailles exercées contre les personnes qui coopèrent avec les représentants d'organes de l'Organisation des Nations Unies chargés d'examiner la situation des droits de l'homme (par. 6 de la résolution 1996/70);

e) Rapport de l'expert, membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, responsable du dispositif spécial concernant les personnes disparues sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (par. 38 de la résolution 1996/71);

f) Rapports du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie (par. 45 c) de la résolution 1996/71);

g) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Iraq (par. 11 de la résolution 1996/72);

h) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan (par. 24 et 25 de la résolution 1996/73);

i) Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (par. 7 a) de la résolution 1996/74);

j) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la décision 1995/284 du Conseil économique et social (par. 16 de la résolution 1996/74);

k) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (par. 17 de la résolution 1996/75);

l) Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur les activités de l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda (par. 19 de la résolution 1996/76);

m) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Rwanda (par. 23 de la résolution 1996/76);

n) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Zaïre (par. 16 de la résolution 1996/77);

o) Rapport commun du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des magistrats au sujet de la situation des droits de l'homme au Nigéria (par. 7 de la résolution 1996/79);

p) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (par. 21 de la résolution 1996/80);

q) Rapport du Représentant spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (par. 13 de la résolution 1996/84);

r) Rapport du Secrétaire général sur la question des droits de l'homme à Chypre (décision 1996/112);

s) Rapport du Secrétaire général sur le Timor Oriental (déclaration prononcée par le Président de la Commission et adoptée par consensus, le 23 avril 1996).

11. Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants

Décisions permanentes : résolutions 1996/17 et 1996/18 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Secrétaire général (par. 6 de la résolution 1996/18)

12. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique

Décisions pertinentes : résolution 1995/82 et décision 1995/114 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la bioéthique (par. 5 de la résolution 1995/82);

b) Rapport du Secrétaire général sur la question du suivi des principes directeurs pour la réglementation des fichiers personnels informatisés (décision 1995/114).

13. Mise en oeuvre du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Décisions pertinentes : résolutions 1995/11, 1996/8 et 1996/21 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport annuel du Secrétaire général (par. 22 de la résolution 1995/11);

b) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (par. 9 et 18 de la résolution 1996/21).

14. Etat des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme

Décision pertinente : résolution 1996/16 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Secrétaire général (par. 17);

15. Bon fonctionnement des organes créés en application des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme

Décision pertinente : résolution 1996/22 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Secrétaire général (par. 2 c) et 22).

16. Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur les travaux de sa quarante-huitième session

Décisions pertinentes : résolutions 1996/24, 1996/25, 1996/26, 1996/27 et 1996/61 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des fillettes (par. 8 de la résolution 1996/24);

b) Rapport du Président de la Sous-Commission (par. 14 de la résolution 1996/25);

c) Rapport du Secrétaire général sur la question des règles humanitaires minimales (par. 5 de la résolution 1996/26);

d) Rapport du Rapporteur spécial de la Commission du développement social chargé de la question de l'invalidité (par. 13 de la résolution 1996/27);

e) Rapports du Secrétaire général (par. 13 et 17 de la résolution 1996/61).

17. Droit des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Décisions pertinentes : résolutions 1996/19 et 1996/20 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général (par. 16 de la résolution 1996/20);

b) Rapport annuel du Groupe de travail de la Sous-Commission (par. 13 de la résolution 1996/20).

18. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme

Décisions pertinentes : résolutions 1996/54, 1996/55, 1996/57, 1996/58 et 1996/59 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge (résolution 1996/54 et décision 1996/113);

b) Rapport du Secrétaire général sur le concours que le Centre pour les droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme (par. 23 de la résolution 1996/54);

c) Rapport du Secrétaire général contenant un inventaire et une analyse des possibilités offertes de toutes sources en matière de services consultatifs et de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (par. 13 de la résolution 1996/55);

d) Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme de services consultatifs et de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme et sur le fonctionnement et la gestion du Fonds de contributions volontaires

pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (par. 14 de la résolution 1996/55);

e) Rapport de l'expert indépendant sur l'assistance à la Somalie dans le domaine des droits de l'homme (par. 4 de la résolution 1996/57);

f) Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti (par. 10 de la résolution 1996/58);

g) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance au Guatemala dans le domaine des droits de l'homme (par. 25 de la résolution 1996/59);

h) Rapport de l'expert indépendant sur la question de l'assistance au Guatemala dans le domaine des droits de l'homme (par. 26 de la résolution 1996/59).

19. Application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction

Décision pertinente : résolution 1996/23 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Rapporteur spécial (par. 21).

20. Elaboration d'une déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Décision pertinente : résolution 1996/81 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Groupe de travail (résolution 1996/81).

21. Droits de l'enfant, notamment :

a) Etat de la Convention relative aux droits de l'enfant;

b) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'étudier les questions se rapportant à la vente d'enfants;

c) Programme d'action pour l'élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine;

d) Question d'un projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, ainsi que les mesures de base nécessaires pour prévenir et éliminer ces pratiques.

Décisions pertinentes : résolutions 1992/74, 1993/79 et 1996/85 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport de la Sous-Commission sur l'application du Programme d'action pour l'élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine (par. 10 de la résolution 1993/79);

b) Rapport du Groupe de travail (par. 15 de la résolution 1996/85);

c) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'étudier les questions se rapportant à la vente d'enfants (par. 21 de la résolution 1996/85);

d) Rapport du Groupe de travail (par. 28 de la résolution 1996/85);

e) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (par. 49 de la résolution 1996/85).

22. Suivi de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

Décision pertinente : résolutions 1996/78 et 1996/83 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur l'application et le suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (par. 15 de la résolution 1996/78).

23. Question de l'objection de conscience au service militaire

Décision pertinente : résolution 1995/83 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Secrétaire général (par. 10).

24. Questions se rapportant aux populations autochtones

Décisions pertinentes : résolutions 1996/38, 1996/39 et 1996/41 et décision 1996/102 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport sur l'avancement de ses travaux du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration (par. 6 de la résolution 1996/38);

b) Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme et du Coordonnateur de la Décennie internationale des populations autochtones (par. 8 de la résolution 1996/39);

c) Rapport du Groupe de travail des populations autochtones sur la création éventuelle d'une instance permanente pour les populations autochtones (par. 6 de la résolution 1996/41);

d) Rapport du Secrétaire général sur les activités menées et les informations reçues en application de la résolution 1996/41 de la Commission (par. 11 de cette résolution).

25. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission

Décision pertinente : résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social.

Documentation :

Note du Secrétaire général contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission, accompagné de renseignements sur la documentation y relative.

26. Rapport de la Commission au Conseil économique et social sur les travaux de sa cinquante-troisième session

Décision pertinente : article 38 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social.